

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du conseil d'établissement pour une assemblée ordinaire qui se tiendra le mardi 3 octobre 2023 (au lieu du 26 septembre), de 19h à 20h30, en présentiel, au salon du personnel de l'école.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1 110	SET D ONDRE DO JOOK	
1.	Ouverture de l'assemblée	1 min.
2.	Nomination d'une secrétaire	1 min.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	1 min.
4.	Suivi et adoption du procès-verbal du 13 juin 2023	1 min.
5.	Parole au public	
6.	Dénonciation de conflit d'intérêt	2 min.
7.	Formation obligatoire pour les membres du CÉ	2 min.
РО	INTS D'ADOPTION	
8.	Choix pour la présidence du CÉ	5 min.
9.	Choix pour la vice-présidence du CÉ	5 min.
10.	Règles de régie interne	5 min.
11.	Calendrier des rencontres	5 min.
12.	Budget annuel de fonctionnement du Conseil	3 min.
13.	Campagne de financement	7 min.
РО	INTS D'APPROBATION	
14.	Autorisation annuelle pour friandises lors de certaines occasions spéciales	2 min.
15.	Autorisation annuelle pour sorties autour de l'école	2 min.
16.	Activités socioculturelles 2023-24	5 min.
РО	INTS D'INFORMATION	
17.	Projet éducatif et plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école	5 min.
18.	Nouveau plan de répartition Carignan-Salières	10 min.
19.	Représentant au comité de parents	5 min.
20.	Parole au personnel de l'école	
	20.1. Personnel enseignant	5 min.
	20.2. Personnel professionnel	5 min.
	20.3. Personnel de soutien	5 min.
	20.4. Direction	5 min.
21.	Autres sujets	1 min.
22.	Rappel de la date de la prochaine assemblée	1 min.
23.	Levée de l'assemblée	1 min.

Sophie Lussier, Directrice École de la Passerelle

